

# Rapport

sur la situation en matière de

## Développement Durable

# 2015



### CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

Recyclez plus ! Désormais dans notre commune, c'est simple : vous pouvez déposer tous les emballages vides, sans exception, dans le bac de tri. Emballages en métal, en papier-carton, et maintenant tous les emballages en plastique : flacons, bouteilles et bidons, berquettes, pots, films, sacs et sachets. Les emballages en verre sont à déposer dans le bac de recyclage du verre.

# SOMMAIRE

## 1 Préambule

Le cadre réglementaire	03
Les compétences de la collectivité	04
La collectivité en quelques chiffres	05

## 2 Bilan des actions conduites sur le territoire

La lutte contre le changement climatique	07
La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	11
La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	14
L'épanouissement de tous les êtres humains	17
Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsable	18

## 3 Bilan des actions conduites en interne

Une rationalisation des moyens	21
Une gestion durable du territoire	23
Une commande publique exemplaire	24
Des ressources humaines au diapason	25

## 4 Analyse de mise en oeuvre des actions

Les outils de communication et la participation des habitants	27
Des réunions, comités, commissions et conseils mieux structurés	29
Des séminaires pour une approche concertée transversale	30
L'évaluation de l'amélioration en continu	30

## 5 Glossaire

31



# 1 ■ PRÉAMBULE

## ■ Le cadre réglementaire

La loi Grenelle II du 12 juillet 2010 précise l'obligation pour les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants de produire et de présenter un rapport sur la situation en matière de développement durable en amont du débat d'orientation budgétaire.

Cette disposition législative a été complétée par le décret du 17 juin 2011 venu préciser le contenu du rapport. Ce dernier doit faire état à la fois :

< «**du bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité**»,

< «**du bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur son territoire**» au regard des cinq finalités du développement durable exprimées dans l'article L.110-1 du code de l'environnement :

- < la lutte contre le changement climatique,
- < la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources,
- < la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations,
- < l'épanouissement de tous les êtres humains,
- < une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsable.
- < les bilans comportent «une analyse des modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de l'ensemble des actions, politiques publiques et programmes».

**Ce rapport permet de positionner le développement durable de la collectivité à la fois comme perspective et fil conducteur de l'ensemble de son action.**

La Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez créée au 1er janvier 2013, est issue de la fusion de plusieurs syndicats dont les actions majeures étaient liées à la protection et la mise en valeur de l'environnement : la forêt, les cours d'eau, le littoral, le traitement des déchets, le tourisme, le patrimoine. Elle a maintenu les orientations et conforte les actions en faveur de la protection de l'environnement, en fonction de ses compétences et du contexte réglementaire.

L'année 2013 a été une année de mise en place administrative de la structure. L'année 2014, deuxième année de fonctionnement, a été une année transitoire du fait du renouvellement des conseils municipaux et l'installation d'une nouvelle assemblée au mois d'avril. Une nouvelle gouvernance est en place et réfléchit aux axes stratégiques d'un futur projet de territoire dans le cadre de la révision du SCOT engagée en 2015.

Les statuts ont été modifiés en décembre 2014, l'intérêt communautaire défini en 2014 a été complété en 2015. L'évolution de la réglementation renforce les compétences des EPCI : loi MAPTAm (27/01/2014), loi NOTRe (7/08/2015), loi relative à la Transition Energétique (17/08/2015). La communauté de commune intègre progressivement les nouvelles compétences obligatoires et met en place une nouvelle organisation interne (schéma de mutualisation)

# ■ Les compétences de la collectivité

**En application des dispositions du Code général des collectivités territoriales et notamment de l'article L5214-16 complété par l'article 71 de la loi du 27 Janvier 2014 (dernier alinéa), la Communauté de communes exerce :**

## LES COMPETENCES OBLIGATOIRES SUIVANTES:

- Aménagement de l'espace communautaire
  - < Suivi et révision du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT)
  - < Elaboration du volet maritime du SCOT
  - < Constitution d'un observatoire communautaire
  - < Mise en place et gestion d'un Système d'Information Géographique (SIG) communautaire
  
- Développement économique
  - < Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la collectivité
  - < Actions touristiques communautaires
  - < Actions de soutien à l'agriculture et à la pêche

## LES COMPETENCES OPTIONNELLES

- Protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
  - < Gestion, valorisation et élimination des déchets ménagers et assimilés
  - < Protection et entretien de la forêt contre les incendies
  - < Aménagement et entretien des cours d'eau
  - < Actions en faveur de la protection des espaces maritimes
  
- Politique du logement et du cadre de vie
  - < Réalisation d'un Programme Local de l'Habitat (PLH)
  - < Accueil des gens du voyage
  
- Assainissement Non Collectif (ANC)

## LES COMPETENCES FACULTATIVES

- Formation et emploi
- Transport et déplacement

C'est dans ce cadre, synthétisant les domaines d'intervention confiés à la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez, qu'il convient de situer les actions présentées dans ce document, selon le procédé proposé par le Ministère de l'écologie et du Développement Durable (MEDD) et la Région Provence-Alpes Côté d'Azur qui s'en est fait le relais auprès des collectivités territoriales concernées.

**Le bilan 2015 se situe dans la continuité des actions engagées les années précédentes confortées par quelques actions nouvelles.**

## ■ La collectivité en quelques chiffres

**2 ans**: âge de la Communauté de communes au 1er janvier 2015

**12 communes** : Cavalaire-sur-mer, Cogolin, Gassin, Grimaud, La Croix Valmer, La Garde-Freinet, La Mole, Le Plan-De-La-Tour, Ramatuelle, Rayol-Canadel-Sur-Mer, Saint-Tropez, Sainte-Maxime

**55 600** habitants permanents au 1er janvier 2015

**43 370** hectares (dont **28 805** ha de zone naturelle pour 430 km<sup>2</sup> de bassin de vie)

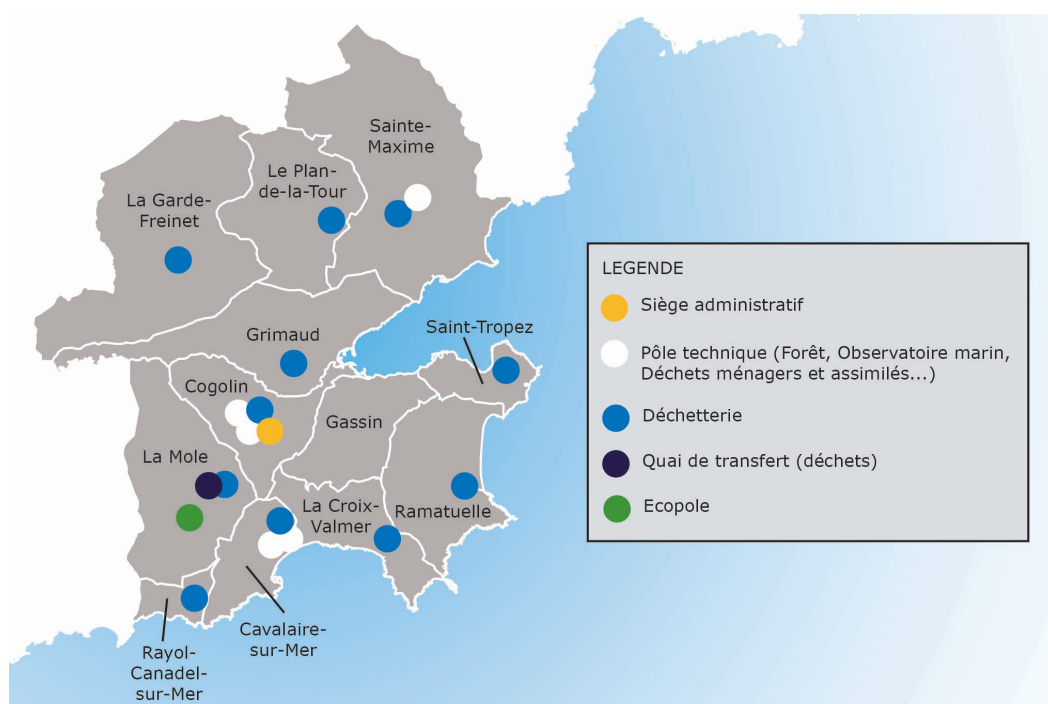
**103** km de littoral

**9** parcs et zones d'activités sur lesquels sont implantées 663 entreprises

**8500** entreprises (10,5 % du Var : source CCI)

**+ de 2000** agents oeuvrant pour les services publics sur l'ensemble des 12 communes

**19** sites de travail communautaires



**70 000** logements

**80 %** de l'activité économique liée au tourisme

**300 000** lits touristiques

**100 000 à 200 000** visiteurs par jour en période de pointe

**560** restaurants

**2 millions** de touristes durant l'année

**10** ports (**7000** anneaux)

**40** plages

**1740** ha de DFCI entretenus (300 km de pistes)

**80** km de cours d'eau gérés

**6654** ha de zone agricole (15,4 % du territoire 2015 et + de 80% de cette surface en vignes)

**7829** ha de zone urbaine ou à urbaniser (18,1 % du territoire)

**39 000** tonnes de déchets ménagers collectés





# 2. BILAN DES ACTIONS CONDUITES SUR LE TERRITOIRE

## ■ La lutte contre le changement climatique

### < Réduction des émissions de gaz à effet de serre

Particulièrement consciente des enjeux environnementaux propres aux années 2000, la Communauté de communes a porté plusieurs actions phares en 2015.

#### > Adhésion au SITTOMAT

A commencer, et sur vote à l'unanimité lors du Conseil communautaire du 12 novembre 2015, par son **adhésion au Syndicat Intercommunal de Transport et de Traitement des Ordures Ménagères de l'Aire Toulonnaise (SITTOMAT)**, le syndicat qui gère l'usine de valorisation des déchets située à Toulon (*photo ci-contre*).

Un virage écologique et économique important pour la collectivité dont l'objectif est de sécuriser le traitement des ordures ménagères - le risque de fermeture des centres d'enfouissement est croissant - tout en maîtrisant les coûts à travers l'Unité de Valorisation Energétiques.

L'adhésion, qui est entrée en vigueur le 1er janvier 2016, permettra le traitement et la valorisation de l'intégralité des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) : **15 600 tonnes jusqu'à fin 2018 et environ 39 000 tonnes ensuite. La Communauté de communes passera ainsi du 100% enfouissement au 100% revalorisation** et pourra produire par voie de conséquence énergie et électricité.



**L'adhésion au SITTOMAT s'inscrit dans la continuité des efforts opérés au niveau local.** L'interdiction de brûlage des déchets verts est soutenue par l'action de récupération et de valorisation de ces derniers à travers le réseau de 10 déchèteries implantées sur le territoire.

Ils sont ensuite collectés et envoyés à la plate-forme de traitement et valorisation qu'est l'Ecopôle de La Mole.

### **> Déchets verts: l'ECOPOLE passe à la vitesse supérieure**

Pour faire suite aux aménagements de la plate-forme ainsi qu'aux tonnages toujours en augmentation de déchets verts, la recherche de débouchés se poursuit.

Le 12 novembre 2015, une délibération du Conseil communautaire a rallié l'ensemble des votes pour l'acquisition d'une **nouvelle ligne d'affinage au sein de l'Ecopôle de la Mole.**

Grâce à cette acquisition - la machine sera livrée au printemps 2016 - la Communauté de communes pourra **valoriser l'ensemble de ces produits ligneux** (soit la partie «bois» qui constitue environ 10% des résidus végétaux) et produire, via l'usine de cogénération INOVA à Brignoles par exemple, près de 4000 tonnes de biomasse.

**Source d'énergie inépuisable issue de cette même fraction ligneuse, la biomasse dégage très peu de gaz à effet de serre tout en permettant l'alimentation d'une filière isolation.**



*(L'Ecopôle - photo de gauche - sera bientôt en mesure de fournir ses produits ligneux à une usine de cogénération. INOVA de Brignoles - photo de droite - dont la mise en service est prévue au premier semestre 2016, pourrait être sollicitée).*

### **> Limitation globale des déplacements**

Qui dit émission de CO2 dit bien sûr voiture. Tous services confondus, la collectivité s'efforce d'organiser l'ensemble de ses déplacements motorisés (et sur les chantiers ses transferts d'engins) afin que ces derniers soient aussi courts que possible.

**Le territoire lutte ainsi sans discontinuer contre le changement climatique tout en s'adaptant, aussi, aux conséquences inévitables de ce dernier.**



Afin de faire face aux phénomènes de crues rapides de type méditerranéen auquel le territoire doit faire face de plus en plus fréquemment ces dernières années - et 2015 n'échappe pas à la règle avec les épisodes pluvieux intenses d'octobre dernier - deux types d'acquisitions ont ainsi été faites:

- une acquisition de données avec développement d'un réseau de suivi des hauteurs d'eau sur le Préconil, la Giscle et le Bourrian et poursuite du suivi hydrométéorologique en temps réel pour anticiper les inondations (*photo ci-dessous: le service Cours d'Eau près du Bourrian*)
- une acquisition de connaissance avec le lancement d'une étude hydraulique sur les bassins versants des cours d'eau de la Giscle, du Bourrian et du Bélieu.



## < Actions d'animation et de sensibilisation

Avec le développement durable comme fondement, la Communauté de communes s'engage chaque année sur des programmes de sensibilisation à l'environnement

La compétence «Gestion, valorisation et élimination des déchets ménagers et assimilés» étant la plus conséquente de toutes et plus particulièrement en termes de fonctionnement, quatre Ambassadrices du Tri déploient leur action sur la Communauté de communes.

> **En 2015, les missions des ambassadrices ont été redéfinies pour une meilleure couverture du territoire.** Leur mission est d'aider et d'accompagner les différents acteurs et publics du tri dans leur compréhension et leur pratique dans un dispositif global harmonisé.

Première génération à être au coeur des programmes d'animation et de sensibilisation communautaire, la jeunesse du territoire, à l'image des scolaires (écoles maternelles, primaires et secondaires) ou encore des centres aérés.

> **Dans la classe de 6e Option Environnement du collège de Gassin, c'est le service Observatoire Marin qui est intervenu, en moyenne une fois par semaine et durant toute l'année scolaire 2014-2015 afin d'accompagner les élèves dans leur projet autour de l'environnement littoral et marin** (*photo ci-dessous*)

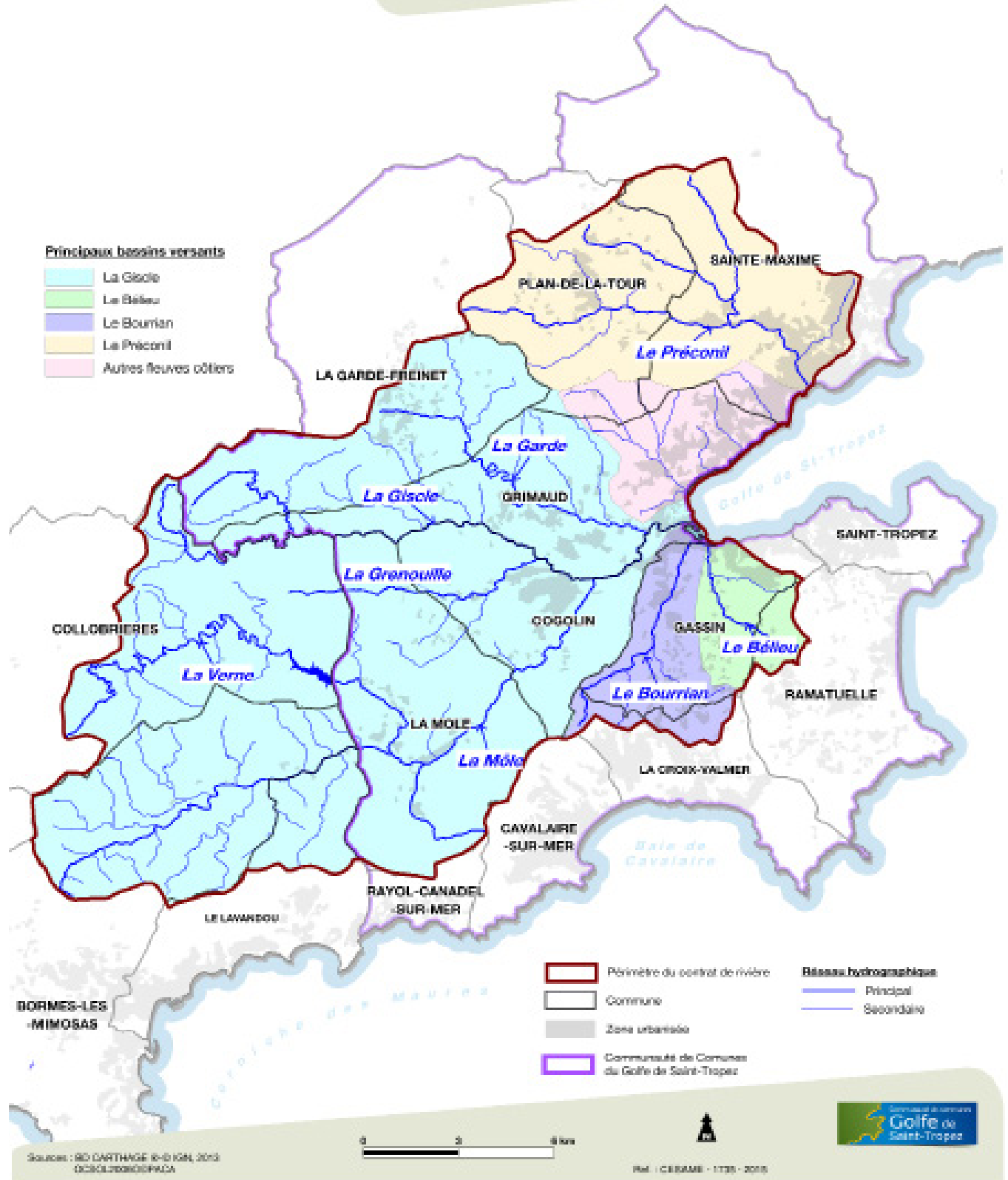


En collaboration avec l'équipe enseignante, des sorties, rencontres, études et diaporamas interactifs ont été proposés sur des thèmes aussi divers que les impacts des déchets et de la pollution sur l'univers marin, la gestion d'un espace protégé, le comportement respectueux de l'environnement ou encore la découverte du métier de garde littoral.

**Le rôle et l'importance des habitats marins pour l'environnement a également été souligné via l'herbier de posidonie.** Capable de stocker jusqu'à 83 000 tonnes de CO<sub>2</sub>, ce dernier est ainsi qualifié de «plante miraculeuse de Méditerranée».

Une plaquette informative sur les vertus de ce végétal à protéger a été éditée ces derniers mois.

**Périmètre du contrat de rivière**



## ■ La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

### < Protection des milieux naturels remarquables

> La signature officielle, le 27 octobre dernier, du Contrat de Rivière de la Giscle et des fleuves côtiers du Golfe de Saint-Tropez 2015-2020 a permis le lancement d'un véritable outil polyvalent de gestion des cours d'eau (ci-dessous, photo de la journée avec tous les responsables et élus)



Evènement de taille puisque, sur ces six prochaines années, ce Contrat permet de répondre à plusieurs enjeux : **la lutte contre les inondations, l'amélioration de la qualité des eaux, la gestion et le partage de l'eau, la restauration et la préservation des milieux naturels, la gestion des eaux côtières et maritimes ainsi qu'une meilleure communication.**

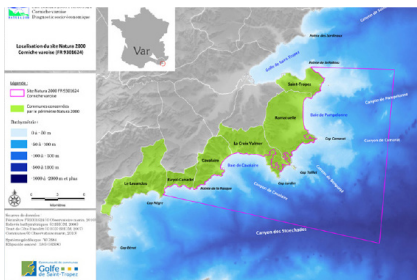
Portée par la Communauté de communes depuis sa création le 1er janvier 2013, la gestion du Contrat de rivière est destinée à l'ensemble des acteurs du territoire, riverains et habitants compris.

Né du travail conjoint de 12 maîtres d'ouvrage et de nombreux partenaires financiers, le document comporte **68 actions pour un montant total de 38,8 millions d'euros (phase 1, de 2015 à 2017).**

Outre les travaux dits généraux, plusieurs opérations ont été lancées, poursuivies ou finalisées en 2015.

Ainsi, la restauration des cours d'eau et de leur ripisylve (corridor biologique particulier, qui a d'importantes fonctions d'abri et de source de nourriture pour un grand nombre d'animaux) sur le territoire communautaire, est en marche. Le nouveau plan de gestion des ruisseaux de la Baie de Pampelonne (2016-2021) est finalisé et les travaux d'aménagement des berges du Bourrian et du Bélieu ont été réalisés (ci-dessous, la présentation du Contrat de Rivière 2015-2020).





< Avec une assise plus ancienne, des connexions différentes mais au but principal identique puisqu'il est de tendre à la protection du milieu qui l'entoure, **le site Natura 2000 de la Corniche varoise** (FR 9301624, incluant les caps Lardier, Taillat et Camarat), s'étend en 2015 sur six communes du littoral varois, dont cinq des communes qui constituent la Communauté de communes du golfe de Saint-Tropez. *(photo ci-contre)*

Rappelons que Natura 2000 est un réseau écologique de sites représentatifs de la biodiversité européenne qui vise à favoriser le maintien de la biodiversité tout en intégrant les préoccupations économiques, sociales, culturelles et régionales dans une logique de développement durable ([natura2000.fr](http://natura2000.fr))

Désigné Opérateur Natura 2000, le service de l'Observatoire marin est chargé d'étudier, avec ses partenaires, les richesses biologiques, humaines, culturelles et les pratiques locales afin de proposer des actions pour les pérenniser. Et dans le même temps, de mettre en place, sur la zone des trois caps, les mesures de gestion définies en concertation avec les usagers.

C'est dans ce cadre que la Communauté de communes est régulièrement sollicitée.

Dernièrement ont donc été opérés le **balisage écologique du littoral, en respect total de l'intégrité des habitats marins sur le littoral ainsi que des travaux de déminage sur l'épave de l'Espingole, située en baie de Cavalaire.**

Cette dernière est officiellement accessible aux plongeurs par arrêté préfectoral depuis le 18 décembre 2015 *(photo ci-contre)*.

**Cinq nouveaux sites ont d'ailleurs été aménagés, à ce titre, en 2015 : ceux du Togo, du Rabiou, de la Roche Michel et des Sardinaux** portant à une vingtaine le nombre de bouée disponibles pour les activités de plongée subaquatiques au droit des côtes communautaires.

L'ensemble de ces aménagements renforce par la même la sécurité de ces activités et conforte la position de la Communauté de communes en temps que destination de plongée majeure en Méditerranée.

## < Protection des espaces agricoles et préservation des paysages

La démarche communautaire et menée en partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Var vise à limiter l'érosion des parcelles agricoles-viticoles sur le périmètre du Contrat de Rivière.

La préservation des paysages ainsi que la protection des espaces agricoles sont en effet au coeur des préoccupations de la collectivité.

Les services Agriculture-Energie et Forêt oeuvrent particulièrement dans ce sens, en tendant la main à l'agriculture coopérative *(lire aussi <Cohésion sociale et solidarité entre territoire et générations < Soutien et valorisation du tissu économique local et < Montée en puissance de la gestion des risques).*



## < Protection de la ressource en eau

L'été 2015 a été une période riche en événements dans le domaine de la protection de l'eau.

> Durant la saison estivale, l'engagement a été pris par la collectivité de procéder à un **suivi des assecs sur les cours d'eau de la Mole et de la Giscle.**

> Celle-ci a également contribué à la finalisation des Etudes Volumes Prélevables et Ressources Stratégiques pilotées par le SIDECM.

> Enfin, depuis **le 1er juillet, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)** est venu renforcer l'action de la Communauté de communes. Ce service concerne tout système d'assainissement effectuant la collecte, le prétraitement, l'épuration, l'infiltration ou le rejet des eaux domestiques non raccordées au réseau public d'assainissement collectif et c'est désormais à la collectivité de répondre aux prérogatives imposées par la loi sur l'eau de 1992, à savoir la réalisation du contrôle des systèmes d'assainissement non collectif.

Il a un rôle de conseil auprès des usagers dans la construction et l'entretien de leur filière d'assainissement.

Entre juillet et décembre 2015:

**21 contrôles ont été effectués à la conception** (les installations à créer ou à réhabiliter font l'objet d'un contrôle préalable sur examen d'un dossier technique, accompagné d'une étude du sol et l'autorisation de construire n'est délivrée que sur avis favorable du SPANC)

**25 à la réalisation** (le respect des exigences réglementaires des installations à créer ou à réhabiliter est vérifié par des visites en cours de chantier)

**10 à la vente** (un diagnostic obligatoire sur le fonctionnement d'une installation existante est délivré lors de la vente d'une propriété).



## < Actions d'animation et de sensibilisation

> **La plateforme «Nos Cours d'eau»**, mise en place sur le site internet de la Communauté de communes à l'automne 2015, énumère et analyse les actions menées dans le domaine de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (*photo ci-contre*).

Une première plaquette relative au Programme d'Action et de Prévention des Inondations (PAPI) du Préconil a été éditée au même titre qu'une synthèse du Contrat de Rivière.



> **Les rencontres avec le grand public développées par le service Observatoire marin ont été nombreuses en 2015.** À commencer par les diaporamas qui permettent de donner une information claire à un public de tout âge sur divers thèmes (posidonie, fonds marins, écogestes etc) et à l'enjeu écologique fort.

Les séances sont interactives au même titre que les **interventions dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)** et que la **Campagne estivale et sur les plages INF'EAU MER** où le vacancier reçoit des réponses à ses questions concernant l'environnement et la protection de la mer.

**Les balades aquatiques (850 participants durant l'été 2015 dont 45% d'enfants)** ont elles aussi rencontré un franc succès auprès du grand public. Muni de palmes, masque, tuba et combinaison (fourni par l'Observatoire marin) le participant est accompagné, tout au long du parcours, d'animateurs diplômés d'Etat qui guide son regard sur les richesses sous-marines du littoral des Maures (*photo ci-contre*).

Des patrouilles nautiques, une exposition sur l'Eau ainsi que la promotion de produits éco-certifiés sur les plages du littoral à destination des plaisanciers ont également eu lieu durant la haute-saison 2015 sous l'égide du service.



**> Le service Tourisme - par l'intermédiaire de la Maison du Tourisme - a proposé, toutes saisons confondues, ses «Balades Nature Commentées»** sur l'ensemble des communes. Encadrées par des professionnels, ces activités autour du patrimoine naturel, historique et traditionnel sensibilisent les participants sur la fragilité du territoire.

## ■ Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations

### < Lutte contre la précarité

Chaque année, et 2015 n'a pas échappé à la règle, des travaux sont engagés avec l'association fréjusienne Clarisse Environnement, spécialisée dans l'insertion par le travail sur des chantiers d'entretien d'espaces verts, ruraux et forestiers pour le compte de 8 communes et 3 Communautés de Communes de l'Est Var ([site internet: www.clarisse-environnement.fr](http://www.clarisse-environnement.fr))

### < Haut débit pour tous

Afin que l'ensemble des 12 communes membres soient dotées du Haut débit, la Communauté de communes a participé, ces derniers mois, au groupe de travail départemental sur l'Aménagement numérique du territoire.

Dix COTECH ont été inscrits au calendrier et un COPIL s'est tenu le 14 octobre à Toulon.

### < Services publics pour tous

> Grâce à son service **Système d'Information Géographique (SIG), la Communauté de communes centralise aujourd'hui progressivement l'ensemble des informations pouvant être repérées spatialement sur le territoire communautaire** (*photos d'un agent à la manoeuvre ci-dessous*).

Cet outil cartographique de gestion des données géographiques formera, à terme, une base qui permettra la visualisation et le croisement de ces données sur toutes les communes.

Les mairies peuvent d'ores et déjà se connecter à distance au serveur mis à disposition afin d'interroger les données disponibles sur un logiciel à accès simplifié.

En 2015, la base de données concernant les différents services «Urbanisme» des communes et permettant l'application du droit du sol a été maintenue et largement consultée.

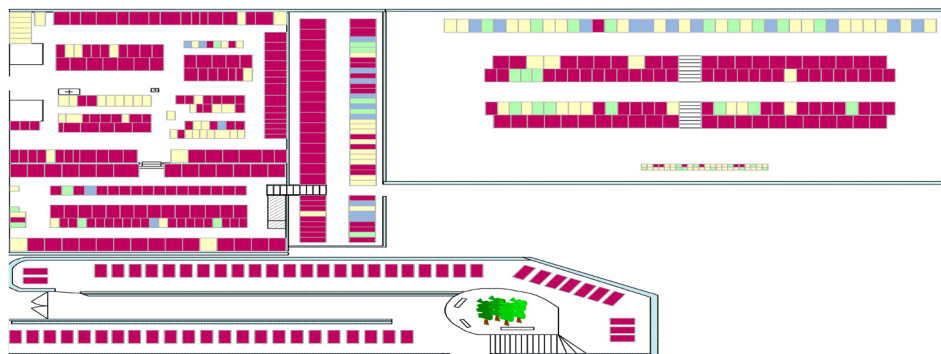
Un module de saisie de l'adressage - création de nouvelles voies ou points d'adresse normalisés respectant les règles d'attribution et de mesure métrique ou sérielle - a également été créé pour l'ensemble des services communaux.



Concernant la commune de Ramatuelle, le nouveau cimetière a été numérisé pour une gestion de l'acquisition des concessions plus rapide et plus fiable (*photo ci-dessous*).

Quant à la commune de Cavalaire-Sur-Mer, elle a rejoint le système d'information géographique mutualisé de la Communauté de communes via la dématérialisation du Plan Local de l'Urbanisme (PLU) en mars 2015.

Plan du cimetière de RAMATUELLE



## < Soutien et valorisation du tissu économique local

> Dans le secteur du Tourisme et par l'intermédiaire de La Maison du Tourisme , **l'ensemble des offres du territoire en termes d'hébergement, de restauration, de loisirs et de culture sont en vente sur le site resa.golfe.com.**

> Dans un autre domaine, et **afin de préserver les paysages et tendre la main à l'Agriculture Coopérative, la Communauté de communes assiste et soutient une opération inédite réalisée en trois temps sur la commune de Ramatuelle.**

**Le premier concerne la création d'une ferme relai, le deuxième la reconquête des friches agricoles ramatuelloises et le troisième l'appel à candidature pour la naissance d'une à deux nouvelles fermes.**

Grâce à ce triptyque, plus de 4 hectares de vignes sont ainsi en train d'être sauvés sur l'arrière-palme de Pampelonne au potentiel encore inexploité.

**L'objectif que s'est fixé la Communauté de communes, assistante technique du projet est de conforter la Cave Coopérative comme acteur économique et social fort du territoire.**

A l'abandon depuis des décennies, cet espace (*photo ci-contre*) a d'abord été acheté par la commune de Ramatuelle qui, via une coopération avec le Conservatoire du Littoral, a permis de mettre le pied à l'étrier à un jeune agriculteur.

Joda LAMMEL exploite ainsi depuis 2014 près de 6 hectares de vignes et offre le raisin récolté à la coopérative.

Une collaboration si efficace que **le 9 décembre 2015, la coopérative a pu acquérir, sans intermédiaire, plus de 2 nouveaux hectares de vignoble qui rejoindront prochainement l'exploitation de la ferme-relais.**

Deux autres hectares, par la suite, viendront encore se greffer à celle-ci.



## < Soutien à l'emploi et à la formation

> La Communauté de communes fait appel à des entreprises locales pour ses travaux de débroussaillage et de nombreux stagiaires ou saisonniers sont accueillis chaque année au sein de l'ensemble des services communautaires.

> La tranche des 16-25 ans est particulièrement épaulée par la Communauté de communes puisque cette dernière soutient l'association **«Mission locale du Golfe de Saint-Tropez et du Pays des Maures»**.

**En 2015, une somme de 190 400 euros a ainsi été versée à la Mission locale, dont l'objectif est, rappelons-le, de soutenir les jeunes de 16 à 25 ans et répondre à leurs éventuelles difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle.**

## < Montée en puissance de la gestion des risques

L'année 2015 a permis de franchir plusieurs étapes dans le chapitre de la gestion des risques.



### > Les **risques liés à l'eau:**

Une modification de l'intérêt communautaire «cours d'eau», dans le domaine de l'assistance technique aux communes pour la prévision des crues (photo du Préconil ci-contre), la gestion de crise et la prévention des inondations dans le cadre des opérations de gestion concertée (Contrat de Rivière /PAPI) a ainsi été effectuée.

Le système de gestion des pollutions des eaux de baignade (et autres) a également été opérationnel.

### > Les **risques liés à la forêt:**

Durant l'automne 2015, la Communauté de communes s'est attachée à finaliser des travaux de mise en sécurité et de mise en conformité sur 7 secteurs du territoire (près d'**une soixantaine d'hectares est concernée**).

Situés sur les commune de la Garde-Freinet, Grimaud et Ramatuelle et La Croix-Valmer, riches en massifs forestiers, **ces chantiers permettent de contribuer efficacement à la Défense de la Forêt Contre les Incendies (DFCI) tout en préservant l'environnement fragile qui les entoure.**

Du côté de la Garde-Freinet, la mise en conformité des six hectares de la piste de Vaucron, réalisée en partenariat avec l'entreprise Vert Forêt Services ainsi que le maintien en condition opérationnelle des 15 hectares du secteur de Plantier ont été réalisés en octobre et novembre 2015 (*photos ci-dessous*).

Ce dernier chantier s'inscrit, par-ailleurs, dans le **Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement Forestier (PIDAF)** : un document qui constitue l'occasion de rechercher une synergie entre tous ceux qui sont concernés par le massif forestier. A savoir les forestiers, les éleveurs, les agriculteurs, la DDTM et bien évidemment les pompiers (SDIS).





**La création et la mise à l'abri d'une piste de 700m - à laquelle ont contribué le Conseil Départemental et le Conseil Général - permet dorénavant aux secours, en cas de sinistre, d'intervenir en toute sécurité (photo ci-contre).**

Les 29 hectares du site Rocher Blanc, sur lesquels un profond débroussaillage ainsi qu'une amélioration pastorale ont été opérés, ont eux aussi été «soignés» de près durant trois semaines par trois agents communautaires.

Les 9 hectares des Serrières, le site voisin, ont été pris en charge par l'entreprise Vert Forêt Services, sous la maîtrise d'oeuvre de la Communauté de communes.

Sur les terres de Grimaud, l'entretien de la piste dite des Vernades (3 km) est terminé. Au même titre que celui de la piste DFCl de 2 km de Collebasse, à cheval entre Ramatuelle et La Croix-Valmer.

Enfin, sur la commune du Plan-De-La-Tour, la première phase des travaux d'interface (et relatifs à la protection de la commune contre les risques incendies) concerne 7 hectares et est sur le point de se terminer.

Le seconde phase de mise en sécurité du village est prévue pour 2016.



## ■ Epanouissement de tous les êtres humains

### < La culture

> Outre les espaces culturels présentés par la Maison du Tourisme, **le 30 janvier 2015 ont eu lieu les Rencontres annuelles «Histoire et patrimoine des Maures» (photo ci-contre).**

Initiées par le service Patrimoine, ces Rencontres ont pour but premier de proposer un inventaire des richesses patrimoniales du territoire, un accompagnement ainsi qu'une assistance aux communes dans la sauvegarde, la mise en valeur et la promotion du patrimoine de chacune auprès du grand public.

Ces derniers mois, **des dizaines de panneaux et QR Codes ont été installés sur les façades des édifices remarquables des communes (photos ci-dessous).**



### < Activités physiques, sportives et déplacements

Les circuits de randonnées praticables sur le territoire - à pied, vélo ou cheval - sont aujourd'hui en réseau afin de compléter la panel d'activités physiques et sportives (nautisme, gymnastique, golf, pêche en mer, tennis etc.) de la Maison du Tourisme.

> **La Communauté de communes a reconduit la gratuité pour les transports scolaires des collégiens et lycéens du territoire, soit plus de 3500 élèves.**

Cet accès au «Pass Jeunes» offre la possibilité à tous les enfants et adolescents de se déplacer sur l'ensemble du département toute l'année, y compris pendant les vacances scolaires (loisirs ou autres).

## < Vivre ensemble autrement

Grâce à **la révision du Schéma de Cohésion Territoriale (SCOT)** (*lire aussi 4. Analyse de mise en oeuvre des actions/ Les outils de communication et la participation des habitants/ Une concertation adaptée à des acteurs locaux sur des projets bien spécifiques*) ainsi qu'au **Schéma de Mutualisation, approuvé par délibération le 10 décembre 2015**, la Communauté de communes a assis les bases d'un nouveau mode de vie.

Ce schéma de mutualisation a d'ailleurs d'ores et déjà permis de créer de nombreux liens entre les communes et l'Intercommunalité.

Avec **la maîtrise des dépenses pour maître-mot**, ce projet d'administration partagée est un outil polyvalent qui peut être utilisé dans des domaines aussi divers que variés. Seule constante, l'efficacité du service rendu aux collectivités locales et un partenariat à chaque fois formalisé.

Partage des biens, des compétences existantes mais aussi des compétences créées tout spécialement pour répondre à des nouveaux besoins, groupement de commandes... : **la mise en commun des moyens est globale et évolue** d'une année sur l'autre.

**La préparation du balisage des plans d'eau** avant l'été 2015, **la mise à disposition du navire du service Observatoire Marin pour la brigade nautique de la police municipale de Sainte-Maxime** à l'automne dernier, **les travaux forestiers destinés à lutter contre le risque incendie** ou **la géolocalisation des réseaux pluviaux** opérée au second semestre sur la commune de Cogolin par le SIG .

## ■ Production et consommation responsables

### < Consommation responsable et gestion des déchets, de la collecte à la valorisation

Engagée dans le cadre d'un appel à candidature du plan de relance national du tri et du recyclage, la Communauté de communes a été retenue à l'automne 2015.

Dorénavant, **les habitants de l'ensemble du territoire font partie des 24% de Français qui bénéficient des consignes de tri élargies à tous les emballages, dont les films plastiques, pots et barquettes** (*photo ci-dessous*).

**L'objectif est de permettre la collecte de tonnes supplémentaires d'emballages et d'accroître ainsi le taux de recyclage.**



## < Promotion des produits du terroir

> Avec la reconquête des terres en friche de Ramatuelle et **un pâturage fortement encouragé sur les zones débroussaillées par le service Forêt, agriculteurs et éleveurs locaux ont été portés sur le devant de la scène communautaire.**

> Quant aux **marchés organisés dans les communes** du territoire ou aux **38 caves et domaines viticoles que l'on peut y trouver**, tous ont été présentés avec leurs nouveautés 2015 par la Maison du Tourisme dans le guide «Essentiel» et la revue «Mythique» grâce à son travail conjoint avec le service Tourisme (*visitgolfe.com*).







# 3

## BILAN DES ACTIONS CONDUITES EN INTERNE

### ■ La rationalisation des moyens («Eco administration»)

#### < Le renouvellement du parc de véhicules

> Dans le cadre d'une démarche écologique et économique, la Communauté de Communes a lancé, dès juillet 2013, un marché de **mise à disposition gratuite de trois véhicules publicitaires électriques destinées à être utilisées par ses agents.**

Le prestataire retenu a mis à disposition de la Communauté de communes des véhicules de marque Renault : **un utilitaire de type Kangoo affecté à la déchèterie de Cavalaire et deux de type Zoé (2 places : photo ci-dessous) affectées à l'Observatoire Marin ainsi qu'à l'administration Générale, tous services confondus).**



Ces voitures sont prioritairement utilisés pour les déplacements compris dans le périmètre du Golfe de Saint-Tropez mais peuvent également circuler jusqu'à 50 km hors-périmètre.

Depuis leur mise en service, ces véhicules circulent au quotidien et n'ont cessé d'être utilisés en 2015 (*ci-dessous, la Kangoo*).



## < Moyens bureautiques

> Au sein de l'hôtel communautaire ainsi que dans l'ensemble des locaux rattachés aux différents services de la Communauté de communes, plusieurs imprimantes personnelles ont été supprimées courant 2015 avec, en remplacement, **la mise en réseau d'un copieur**.

Le nombre de copies a été diminué grâce à l'apport d'un **nouveau support pour les dossiers du Conseil Communautaire**.

**Une clé USB** a permis, depuis novembre 2015, de réduire les 150 000 copies éditées antérieurement sur une année, soit 41 copies des différents documents expédiés.

> L'achat de **tablettes pour les enquêtes terrain (RDS)** ont permis la suppression du support papier.

> Enfin, les éditions intercommunales de la Maison du Tourisme se font toutes sur **papier recyclé et sont imprimées à l'encre bio**. A l'instar de la collectivité qui utilise généralement du papier PEFC, label Imprim'vert.

La Communauté de communes privilégie les éditions téléchargeables et le service Tourisme réalise son bulletin de l'Observatoire du Tourisme sous forme numérique.

## < Dématérialisation des procédures

**> Les déchèteries communautaires sont les premières à avoir franchi un cap en termes de dématérialisation.**

Grâce à un système intranet reliant les déchèteries de Grimaud, Sainte-Maxime ainsi que l'Ecopôle les pesées et la facturation effectuées au sein des ces derniers sites sont désormais centralisés.

Les déchèteries de Ramatuelle et Cavalaire-Sur-Mer devraient suivre.

**> Dans le domaine des marchés publics,** ce sont les contrats relatifs aux achats qui ont été dématérialisés - à l'exception de la signature du dit-contrat.

L'intégralité de la procédure de passation d'un marché est désormais réalisée sous forme dématérialisée: plus un seul cahier des charges n'est d'ailleurs donné aux entreprises sous forme «papier». Les publicités (avis d'appel à la concurrence) sont rédigées et éditées en ligne.

**> Depuis le mois d'avril 2015, le service assemblée télétransmet les délibérations, les décisions et les arrêtés en préfecture,** ce qui occasionne un gain de temps et des économies de papier.

Par ailleurs, les déplacements en voiture vers la préfecture de Draguignan pour l'expédition de ces documents ne sont plus effectués.

> L'agenda numérique partagé est plebiscité par les services communautaires, (*photo ci-contre*).



## ■ Une gestion durable du patrimoine

### < Des bâtiments moins «énergivores»

> **Un marché de travaux d'amélioration thermique du bâtiment le Grand Sud, siège de l'hôtel communautaire à Cogolin, a été lancé courant 2015 en trois lots.**

En l'état actuel, le bâtiment est très mal isolé, les fenêtres en simple vitrage et les convecteurs électriques en mauvais état et mal adaptés.

Des travaux de remplacement des menuiseries extérieures, de chauffage, de climatisation, de ventilation et d'isolation thermique sous la dalle de plancher ont été budgétés.

Ces travaux seront réalisés à compter du printemps 2016 (*ci-dessous, l'extérieur du bâtiment*).



> **Le bâtiment abritant le service Observatoire Marin à Cavalaire-Sur-Mer est, quant à lui, certifié Bâtiment Haute Qualité Environnementale (HQE) depuis 2011.**

### < Tri des déchets

> En 2015 encore, le personnel de la Communauté de Communes s'est efforcé de recycler le papier puisqu'une partie de celui-ci est employée à l'impression de brouillon et l'autre, plus importante, est collectée.

Les stylos usagés sont récupérés.

De même, les agents qui déjeunent sur place ont mis en place une collecte des produits recyclables (emballage, plastique, verre,...) ainsi qu'un point de collecte des piles.



## < Produits d'entretien «zéro phyto»

- > Sur l'ensemble du territoire, les engins et outils utilisés par l'ensemble des agents sont conçus pour protéger l'environnement et préserver la richesse écologique locale (lubrifiant biodégradable, mode de travail respectueux...).
- > L'engagement d'un accompagnement technique des collectivités a, dans le même temps, été pris dans la mise en œuvre du « zéro phyto » pour l'entretien des espaces verts.
- > Un marché à concurrence de produits et de matériel d'entretien des locaux et des déchèteries est également en cours d'élaboration.
- > Enfin, en ce qui concerne les produits utilisés au quotidien dans les locaux (sanitaires, sols, lavage des mains et de la vaisselle), le choix a été de privilégier des produits Bio.

## ■ Une commande publique exemplaire

### < Achat de produits «éco-responsables»

La plupart des marchés publics passés par la Communauté de communes sont «éco-responsables»: ce critère peut même être une condition du marché (par exemple, le marché passé pour l'amélioration thermique de l'hôtel communautaire ou encore un marché de fournitures de bureau et papeterie dans lequel il a été demandé aux entreprises de chiffrer dans leur offre du papier recyclable).

- > En octobre 2015, l'hôtel communautaire s'est doté d'une fontaine à eau (*photo ci-contre*). Ce qui a permis de réduire considérablement le nombre de bouteilles d'eau achetées.





## ■ Des ressources humaines au diapason

### < Des actions de formation renforcées

Sur l'année écoulée, diverses formations ont été proposées à des niveaux très différents.

> Les Ambassadrices du tri (ADT: photo ci-contre) ont reçu une formation afin de savoir s'affirmer en temps qu'ADT.

Les agents des déchèteries ont, à l'identique, vu ou revu leurs missions.

Dans leurs relations avec les usagers essentiellement (gestion des conflits, la distinction entre les différents déchets et leurs filières de traitement, la connaissance approfondie du fonctionnement général d'un site, la maintenance et l'entretien, la gestion des flux etc.).

> La formation mutualisée d'une trentaine d'agents des services instructeurs des autorisations d'urbanisme (Autorisation du Droit des Sols - ADS) concerne les agents des 12 communes.



### < Une amélioration générale de la qualité de vie au travail

Dans les locaux mêmes de la Communauté de communes, deux salles de repos ont été aménagées. Le partage des repas sur site évitant, entre autre, les déplacements domicile-travail (*photo ci-dessous*).

L'affiliation au COS Méditerranée permet de faire bénéficier les agents d'aides sociales, culturelles et sportives tout au long de l'année.

Au sein du service Finances, la dotation d'un second écran a permis d'améliorer le confort de travail.







# 4. ANALYSE DE MISE EN OEUVRE DES ACTIONS

## ■ Les outils de communication et la participation des habitants

Concernant la compétence phare que représente le service Déchets Ménagers et Assimilés (DMA), la communication est le socle de l'action.

Mettre l'utilisateur au coeur du dispositif, l'informer, le sensibiliser, le motiver à contribuer activement et efficacement au tri sont des missions essentielles.

Tous les publics et donc tous les outils sont visés à travers les actions portées par les Ambassadrices du Tri (ADT).

Communauté de communes  
Golfe de  
Saint-Tropez

Du 2 Janvier au 5 Février 2015,  
recyclez votre  
**sapin de Noël**

RECYCLAGE  
FABRICATION DE COMPOST  
DÉCHÈTERIES

Pour connaître les points de collecte : [www.cc-golfedesainttropez.fr](http://www.cc-golfedesainttropez.fr)

## < Des outils de communication adaptés



> Communs à l'ensemble des services de la Communauté de communes, les outils que sont **le site internet communautaire (cc-golfedesainttropez.fr)** et **les différents sites web des communes du territoire, les communiqués réguliers transmis à la presse locale et les informations qui paraissent dans celle-ci, les bulletins municipaux et les panneaux lumineux** sont les outils les plus fréquemment utilisés.

> Pour les supports «papier», de nombreux **dépliants, affichettes (hall d'immeubles), tracts (bilingues français-anglais, à destination des campings), flyers pour les commerçants, dépliants «mémo-tri», stickers de consignes pour les conteneurs, sacs translucides pour la collecte des emballages** ont été réalisés en 2015 (10 000 exemplaires pour une seule commune).

> L'année 2015 a également été un tournant pour le service Observatoire\_Marin puisqu'en plus de son cycle de diaporamas interactifs destiné au grand public, l'installation de panneaux d'information sur différentes plages du littoral a permis de sensibiliser touristes et promeneurs à diverses problématiques environnementales (l'herbier de posidonie, les dunes, les espèces protégées etc.).

Les communes de Cogolin, Sainte-Maxime et Saint-Tropez ont pour la première fois vu leurs plages dotées de ce type de panneaux (certaines autres ont bénéficié d'une nouvelle charte graphique sur des supports déjà existants).

Une communication commune est également proposée avec le domaine du Rayol dans le but de valoriser autant que possible les balades aquatiques estivales.

Comme à l'accoutumée, ces opérations, couplées aux campagnes de sensibilisation en mer et autres stands à terre, ont nécessité une mobilisation importante de l'effectif du service durant tout l'été dernier.

## < Une concertation adaptée à des acteurs locaux sur des projets bien spécifiques

**En amont de tous les décisions communautaires, la concertation avec les élus, services communaux, propriétaires, associations (...) concernés est de rigueur.**

> **Le SCOT dont l'objectif est de prévoir ce que sera le cadre de vie des habitants du Golfe d'ici 2035, nécessite un travail de longue haleine.**

Les ficelles de ce travail, pas toujours visibles pour la population, ont été présentées lors d'une exposition itinérante durant l'été 2015.

Présentée dans les 12 communes de l'Intercommunalité, cette dernière a permis, sur treize jours, d'expliquer la démarche tout autant que les enjeux du SCOT aux administrés.

Des remarques environnementales (volonté de préserver et de protéger les forêts, les sites naturels et remarquables, engagement dans l'agriculture locale et bio...), relatives à l'harmonie générale (cohabitation entre neuf et ancien, respect des traditions...) mais aussi propres aux modes de transport moins polluants sont venues jaloner les registres de concertation au sein des mairies.



> **Pour le Contrat de Rivière, le dossier définitif** s'est bien évidemment accompagné d'une réunion de concertation avec les usagers et un Comité de Rivière a été organisé au même titre que l'**Etude sur l'aménagement de la baie de Pampelonne ou encore l'aménagement des sites de plongée**, avec la concertation des pêcheurs et plongeurs.

> Dans le secteur de l'Agriculture-Energie et afin de mener à bien le projet d'acquisition d'une ligne d'affinage (*lire aussi 2. Bilan des actions conduites sur le territoire/ Lutte contre le changement climatique/Réduction des gaz à effet de serre/ Acquisition d'une nouvelle ligne d'affinage*), un compte-rendu précis de la visite du site VEOLIA de CARROS le 25 septembre 2015 a été rédigé.

Un Power-Point avec pour thème «*Fermes relais/ un projet, des projets?*» relatif au soutien à l'agriculture coopérative a également été proposé à l'ensemble des acteurs concernés le 10 décembre 2015.

## ■ Des réunions, comités, commissions, conseils (...) adaptés aux besoins

> **Des réunions aux conseils, bureaux et commissions communautaires, toutes les séances de 2015 ont permis une réelle adaptation aux besoins de la collectivité.**

C'est grâce à ces séances que le service Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) a pu élaborer le programme de ses rencontres avec le grand public.

On peut citer parmi elles les réunions de quartiers, les réunions publiques (avec présentation d'un Power-Point d'information relatif au dispositif de collecte et de traitement ou recyclage des déchets), les contacts avec les syndicats de copropriétés, la participation aux assemblées générales de copropriétés, la communication directe avec les commerçants (y compris restaurants), les zones d'activités, les plages.

Mais aussi l'ensemble des informations données à ces mêmes commerçants sur le dispositif de collecte (huiles, carton, palettes, etc.), le respect des horaires, la sensibilisation des membres du personnel, l'accompagnement à la mise en place du tri (Galerie du supermarché Géant).

La liste des moyens mis en oeuvre pour faire passer «le message» des DMA est longue:

permanences (Maisons des Associations, Médiathèques, hall de supermarchés), présence sur les marchés hebdomadaires de toutes les communes, sur les manifestations (Fête des Plantes, Salon Univers et Jardins, Journées Développement Durable, Marché Bio et Nature) (*photo ci-contre*), communication auprès des campings, visites de toutes les administrations pour audit et accompagnement d'un dispositif de tri et récupération des papiers in situ, campagne spécifique pour la récupération des sapins durant les fêtes de Noël (carton, emballages...) etc.



> **Diverses commissions ont été tenues de façon à présenter l'avancement des opérations et travaux communautaires.**

Le développement des relations avec les ports de plaisance et les services communaux (police municipale, police de l'Environnement, service Urbanisme, élus etc.) ont pu bénéficier de ce type de commission.

Le service DMA a également participé aux réunions de bilan ou d'ajustement des collectes.

La validation des projets de débroussaillage et la définition des politiques à mettre en place les concernant ont été au coeur de ces bureaux.

> Le service Tourisme a participé à la Commission Consultative de Services Publics Locaux (CCSSPL) pour présenter le rapport annuel d'activité de la Maison Du Tourisme ainsi qu'à des CECT (participation des responsables des offices du tourisme du territoire et des représentants du conseil d'administration de la Maison du Tourisme) pour la mise en oeuvre d'actions cohérentes entre la Maison Du Tourisme et les offices du tourisme.

## ■ Des séminaires pour une approche concertée transversale



> **L'approche concertée transversale est primordiale pour mener à bien les projets en cours et à venir en matière de développement durable** (ci-contre, photo d'une de ces réunions d'approche concertée).

Concernant les déchets, l'objectif de cette approche est de permettre une adaptation globale et régulière des pratiques de tri, une harmonisation ainsi qu'une présentation le plus simple possible de celles-ci afin que la démarche «*Chez vous, tous les emballages se trient*» devienne systématique sur les 12 communes (pour en savoir plus: <http://www.ecoemballages.fr/planderelance/>)

> Sur les actions concrètes, on peut citer l'approche concertée transversale entre le Service d'Information Géographique (SIG) et le service Cours d'eau qui a permis le relevé du réseau pluvial de la commune de Cogolin.

Le relevé de ce réseau permettant l'écoulement des eaux de ruissellement en cas de pluie contribue, depuis 2015, à la mise en place du schéma d'action du Contrat de Rivière 2015-2020.

## ■ Une évaluation de l'amélioration en continu

De manière générale, l'approche sur l'amélioration des dossiers communautaires en cours est continue.

> Le contrôle et le suivi qualité ont également été renforcés (moyens adéquats, conteneurisation, propreté, sécurité, déploiement du dispositif pour un meilleur captage etc.)

Au sein des déchèteries, le développement et l'organisation des filières de récupération (mobilier, palettes, cartouches d'encre, radiographies...) ont été améliorés avec une augmentation significative de +19% dans la captation des Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (DEEE).

La mise en sécurité des sites et la signalétique (entrées des sites, installations intérieures pour guider l'utilisateur) a été amorcée.

> Dans le domaine de l'eau, un audit de type ISO 140001 a été effectué dans le cadre du référentiel pour le système de gestion des eaux de baignade.

Le service Observatoire Marin est, lui, en cours d'élaboration d'un document cadre 2015-2020 dédié à l'amélioration des bonnes pratiques des agents et acteurs communautaires.



# 5 GLOSSAIRE

**ADS:** Autorisation du Droit des Sols

**ADT:** Ambassadrices du Tri

**CCSSPL:** Commission Consultative de Services Publics Locaux

**CE/CT:** Comité d'Etudes et Comité Techniques

**COTECH:** Comité Technique

**COPII:** Comité de Pilotage

**DDTM:** Direction Départementale des Territoires et de la Mer

**DEEE:** Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques

**DFCI:** Défense de la Forêt Contre les Incendies

**EPCI :** Établissement Public de Coopération Intercommunale

**HQE:** Haute Qualité Environnementale

**ISO 14001:** série d'exigences spécifiques à la mise en place d'un système de management environnemental au sein d'une organisation, quelle que soit sa taille et son domaine d'activité

**loi MAPTam :** loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles.

**loi NOTRe:** loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République

**OMR:** Ordures Ménagères Résiduelles

**PEFC:** Program for the Endorsement of Forest Certification schemes (label environnemental visant à promouvoir et à certifier la gestion durable des forêts)

**PAPI:** Programme d'Actions de Prévention contre les Inondations

**PIDAF:** Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement Forestier

**QR Codes:** Quick Response Codes

**RDS:** Radio Data System

**SCOT :** Schéma de Cohésion Territoriale

**SDIS :** Service Départemental d'Incendie et de Secours

**SIDECM:** Syndicat Intercommunal de Distribution de l'Eau de la Corniche des Maures

**SIG:** Service d'Information Géographique

**SPANC:** Service Public d'Assainissement Non Collectif

**Zéro phyto:** zéro pesticide

# NOTES

A series of horizontal dotted lines spanning the width of the page, intended for taking notes.





